

Mardi de la 6ème semaine de Pâques

Jn 16, 5-11

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean

En ce temps-là,
Jésus disait à ses disciples :
« Je m'en vais maintenant auprès de Celui qui m'a envoyé,
et aucun de vous ne me demande : "Où vas-tu ?"
Mais, parce que je vous dis cela,
la tristesse remplit votre cœur.
Pourtant, je vous dis la vérité :
il vaut mieux pour vous que je m'en aille,
car, si je ne m'en vais pas,
le Défenseur ne viendra pas à vous ;
mais si je pars, je vous l'enverrai.
Quand il viendra, il établira la culpabilité du monde
en matière de péché, de justice et de jugement.
En matière de péché,
puisqu'on ne croit pas en moi.
En matière de justice,
puisque je m'en vais auprès du Père,
et que vous ne me verrez plus.
En matière de jugement,
puisque déjà le prince de ce monde est jugé. »

C'est un évangile à première vue un peu difficile à interpréter, notamment pour ce verset : quand l'avocat viendra, il établira la culpabilité du monde en matière de péché, de justice et de jugement... » Essayons de traduire au plus près du texte, cela donnerait : « Quand l'avocat viendra, il convaincra le monde au sujet des péchés, de la justice et du discernement. » Nous sommes toujours dans l'ambiance de la confrontation entre ce qui en nous, se réfère à Dieu-Père et à son Christ, et ce qui refuse un tel lien jusqu'à vouloir ne dépendre que de nous-mêmes. Il y a dans la vie présente comme un procès entre ces deux dimensions. Pour ce procès, il est nécessaire d'avoir un avocat qui connaît totalement le dossier et en qui nous nous remettons. Nous faisons souvent l'expérience de ne pas arriver à nous en sortir par nous-même. L'avocat qui nous est envoyé du Père par le Fils, est l'Esprit de vérité, souple, agile, dont on ne sait ni d'où il vient ni où il va, mais qui nous accompagne d'une manière telle que nous ne sommes pas victimes de la partie fautive. La « plaidoirie » de cet avocat est toujours convaincante si on y est suffisamment attentif. Elle montre au jour le jour que le péché se résume à ne pas vouloir se recevoir de Dieu-Père et en ce sens, à ne pas croire au Fils ; que la juste position, à l'inverse, se trouve dans l'enracinement de cette origine dans le Père avec le Fils qui nous y précède ; et que le discernement à opérer est lié au fait que le prince de ce monde des apparences , ne peut avoir le dernier mot, il est déjà jugé et nous pouvons échapper à sa prison.